

RÉSOLUTION ADOPTÉE
LORS DE LA TROIS CENT UNIÈME RÉUNION (SPÉCIALE)
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DE L'UQO
TENUE LE 11 JUIN 2012

- * 301S-CE-2222 concernant les ajustements requis en vue d'accueillir des étudiants provenant de cégeps dont les cours de l'année scolaire 2011-2012 se termineront en septembre 2012

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.